

REGLEMENT 2015 DE LA COURSE NATURE DU MARQUET

Art 1 - ORGANISATION

La course nature du Marquet est organisée par l'association LES PIEDS A LA RETOURNE le samedi 12 septembre 2015 à 15 heures sur une distance de 16 km. Elle est ouverte à tous les athlètes licenciés ou non licenciés nés avant 2000 (de cadet à vétéran) Les participants courent sous leur propre responsabilité et les organisateurs se dégagent de tout vol pouvant survenir pendant la manifestation

Art 2 - ASSURANCE

Pour ces épreuves, les organisateurs sont couverts par une assurance Responsabilité Civile souscrite auprès de la SMACL Assurances de Niort (79) : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art 3 – ENGAGEMENTS - INSCRIPTIONS

Conformément à la loi n° 99-223 du 23 mars 1999 tous les non licenciés FFA y compris les licenciés d'autres fédérations sportives doivent fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive datant de moins de d'un an ou d'une copie certifiée conforme de ce certificat. Les licenciés FFA fourniront une copie de leur licence. Le droit d'inscription est fixé à 10 euros jusqu'au 10 septembre. Il est précisé qu'il sera reversé 1 euro à l'Association « Roseau » de Reims s'occupant des enfants atteints de leucémie ou de cancer et de leurs familles. Possibilité de s'inscrire sur place le jour de l'épreuve avec clôture 1/2 heure avant le départ de la course (majoration de 3 euros).

Art 4 - DOSSARDS

Les dossards seront retirés le jour de la course à partir de 13 heures à la Salle Polyvalente (à côté de la Mairie). Ils seront portés sur la poitrine (prévoir des épingles). Tout coureur qui à l'arrivée ne sera pas porteur de son dossard ou pas clairement lisible sera disqualifié.

Art 5 - PARCOURS & RAVITAILLEMENTS

Le départ aura lieu à 15 h, Rue Albert Meunier (à côté de la Place de la Mairie) et l'arrivée au même endroit. Repérage tous les 5 kms. Chronométrage par le club avec Logica. Un poste de ravitaillement est prévu sur le parcours ainsi qu'un à l'arrivée dans la Salle Polyvalente.

Art 6 - SECURITE & ASSISTANCE MEDICALE

La sécurité sur le parcours est assurée les secouristes de l'amicale des sapeurs pompiers de Juniville, le Médecin de Juniville, des infirmières et une équipe de signaleurs bénévoles.

Art 7 - RESULTATS-CLASSEMENTS-RECOMP.-RECEPTION.

La proclamation des résultats et la remise des prix se dérouleront à la Salle Polyvalente à partir de 17 h suivie du pot de l'amitié. Les classements seront affichés dans la Salle Polyvalente et paraîtront dans la presse locale. Récompenses en nature aux 3ers masculins et aux 3ères féminines. Coupes aux premiers de chaque catégorie (M et F) et à la première équipe : scratch sur 6 coureurs. Un souvenir à chaque participant est remis à l'arrivée de l'épreuve